

CHRISTOPHER ROSS À PROPOS DE LA QUESTION SAHRAOUIE

**L'approche de la communauté internationale demeure inchangée**

P15

ANNIVERSAIRE DE LA RÉOLUTION 1514

**L'Algérie insiste sur l'autodétermination du peuple sahraoui**

P3

SOFIANE DJILALI (PRÉSIDENT DU PARTI JIL JADID)

**J'espère la "convocation du corps électoral avant le 31 décembre"**

P3

ABDERRAHMANE BENBOUZID (MINISTRE DE LA SANTÉ)

## Le vaccin contre le coronavirus sera "forcément gratuit"

P3



### En Vrac

#### Il était une fois la Palestine

Par Madjid Khelassi

*Israël, nouvelle terre promise des pays arabes ? On serait presque enclin de le croire vu la liste de pays qui se bousculent déjà aux portes de l'entité sioniste. Les Émirats, le Bahreïn, le Soudan et hier le Maroc en attendant l'arrivée annoncée de l'Arabie saoudite. L'ex-conflit israélo-arabe vire aux amitiés nouvelles dans une scélératesse assumée, qui efface d'un revers de mains arabes, la question palestinienne et in extenso la Palestine et le devenir de sa terre et de son peuple.*

*Mais dans cette ruée, qui a la solennité d'un marché de dupes, la venue du Maroc à cette table nétonne personne. Dans un deal-troc avec Trump qui reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, le royaume Chérifien accepte de normaliser ses relations avec Israël dans une amabilité très à la menthe, presque biblique ! Il est naturel que le Maroc se remette avec Israël car les deux pays sont depuis longtemps liés par des pactes tacites, des relations officielles et du business dans un secret de polichinelle.*

*Bienvenu en Israël, premier des lieux saints de l'islam... le pèlerinage politique de ces Etats arabes chemine sur les sentiers de la soumission à l'oncle Sam et de la lâcheté revendiquée. Exit la Palestine, vendue sur l'autel d'un agiotage politique honteux par une charretée de dupes et d'obligés. Il était une fois la Palestine... Le décret de Balfour, le partage de la Palestine, la guerre de 1948, la guerre des 6 jours, la guerre du Kippour, les réfugiés palestiniens, Sabra et Chatila. Tout cela passe à la trappe dans un recueillement de synagogue. Les Shtetels\* de la mémoire juive se dessinent déjà dans les faubourgs de Casa, de Khartoum et des mirifiques villes du Golfe où les Shalom et les Salam s'échangeront dans une atmosphère de veau d'or. Et le cénotaphe de la Palestine est déjà érigé dans ces retrouvailles.*

\*Shtetel : le shtetel désigne, en yiddish, un quartier juif.

### Sport

FOOT / LIGUE 1

**Le CRB à Aïn M'lila, le MCA pour confirmer à Médéa**

P13



### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE 495 nouveaux cas et 13 décès

P24

AUTOROUTE EST-OUEST

**La mise en place des stations péage sera achevée en 2021**

P2

PROJET DU PORT D'EL HAMDANIA

**Création d'une agence chargée de la réalisation et du suivi**

P4

NAUFRAGE D'UN  
SARDINIER AUX  
SABLETTES

**Le corps sans  
vie d'un marin  
repêché**

Le corps sans vie d'un des trois marins disparus au niveau de la plage « Mazala » (Mohammadia) a été repêché, suite au naufrage d'un navire, type sardinier, survenu dimanche au niveau de la plage des Sablettes (Baie d'Alger), a indiqué à l'APS, le chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile (PC) de la wilaya d'Alger, Khaled Benkhalfallah. « L'opération de repêchage s'est déroulée hier matin aux alentours de 10h au niveau de la plage +Mazala+ relevant de la commune de Mohammadia, en face de l'hôtel Hilton», a fait savoir M. Benkhalfallah. Selon le même intervenant, « le corps sans vie du marin a été repêché par les plongeurs de la PC à 10 mètres au large de ladite plage et à 7 mètres de profondeur », soulignant que « la victime a été évacuée vers la morgue du cimetière d'El-Alia ».

Les services de la Protection civile poursuivaient hier les opérations de recherche au niveau de la baie d'Alger, en milieu marin et terrestre et dans les zones et endroits où pourraient se trouver les corps de deux marins pêcheurs portés disparus, suite au chavirement dimanche de leur chalutier, indique un communiqué de la Protection civile.

"Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger, appuyés par les moyens de la Protection civile de la wilaya de Tipaza et de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, multiplient les opérations de recherche en milieu marin et terrestre et dans les zones et les endroits où les victimes (du naufrage) pourraient se trouver, notamment au niveau des Sablettes", précise la même source.

A cet effet, "trois embarcations semi-rigides, composées de 20 plongeurs spécialisés dans les recherches en mer ainsi qu'une équipe pédestre, composée de 25 éléments de la Protection civile et une équipe cynotechnique (brigade canine), ont été mobilisés pour les besoins des recherches et de ratissage près des zones rocheuses et du rivage", ajoute le communiqué.

Une équipe de grimpe de la Protection civile est également mobilisée pour la fixation et la stabilisation par cordage de l'épave de l'embarcation. Un chalutier avait coulé dimanche à 3h15 du matin au niveau de la baie d'Alger (les Sablettes) où 6 marins de l'équipage du navire (âgés entre 27 et 40 ans), dont le propriétaire, ont été secourus par les éléments de la Protection civile et des Garde-côtes.

R.N

AUTOROUTE EST-OUEST

**La mise en place des stations  
péage sera achevée en 2021**

Le projet d'installation des 56 stations de péage sur l'autoroute Est-Ouest sera finalisé en 2021, a indiqué le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, assurant que ce chantier a été impacté par la pandémie du coronavirus.



"En principe d'ici la fin de l'année 2021, nous devons réceptionner les stations de péage qui seront installées sur les axes de l'autoroute Est-Ouest sous toutes réserves. En raison de la pandémie, les techniciens étrangers impliqués ne pouvaient pas continuer. Ce qui a engendré des retards", a expliqué M. Chiali dans un entretien à l'APS.

Le système de péage n'est prévu, selon le ministre, qu'au niveau de l'autoroute Est-Ouest où l'infrastructure nécessaire à la mise en place de ce système est disponible et moins coûteuse.

Réparti en trois parties (est, centre et ouest) le taux d'avancement des travaux de réalisation des stations et points de péages est appréciable, a souligné le ministre assurant que la mise en place de ce service sera bénéfique pour l'utilisateur en ce sens que les recettes générées vont permettre d'assurer l'entretien et la préservation de ce patrimoine.

Le système de péage sera aussi bénéfique pour les automobilistes qui gagneront en confort, sécurité et exploitation du véhicule, a fait observer M. Chiali en signalant que les usagers, qui vont opter pour les anciennes routes nationales n° 4 et n° 5, dont l'accès reste gratuit, constateront l'avantage du péage.

S'agissant de la forme d'exploitation des futures stations, le ministre a déclaré que cette décision reste du ressort du gouvernement, précisant que les tarifs de péage n'ont pas été encore définis.

"Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de fixation des tarifs de péage. La définition des prix du péage interviendra dans le cadre d'une étude approfondie", a-t-il tenu à souligner.

**Promulgation prochaine d'un  
décret sur le contrôle de la  
charge des poids lourds**

M. Chiali a indiqué, par ailleurs, que le décret exécutif fixant les modalités de contrôle du gabarit, poids et charge à l'essieu des véhicules de transport de marchandise sera publié prochainement. Adopté le 2 décembre au niveau du gouvernement, ce décret va instaurer un système de pesage des poids lourds sous différentes formes.

Il est prévu, selon le ministre, un pesage fixe au niveau des carrières, qui délivreront un ticket renseignant sur le poids des camions transportant des agrégats.

Les unités de production sont aussi concernées et appelées à s'équiper de pont-basculé pour le même motif. Sur le réseau routier, il

est prévu l'installation de bascules fixes appartenant à l'administration et aux services d'exploitation et entretien des travaux publics.

En outre, des systèmes de pesage-portables seront utilisés de façon inopinée par les services de la Gendarmerie nationale et de la DGSN. Et lorsqu'un camion est en état de surcharge, par rapport à la quantité autorisée légalement, il sera verbalisé selon un barème et obligé de décharger toute la quantité supplémentaire sur un autre moyen de transport. Il ne peut aussi quitter l'endroit où il a été contrôlé sans avoir été en conformité avec la réglementation.

Cette disposition sera dissuasive et permettra de mieux contrôler les poids lourds, et par conséquent de diminuer le phénomène de la dégradation de la chaussée, a soutenu le ministre.

"A travers ce décret, nous allons aussi mieux apprécier tous les calculs que nous avons faits en matière de dimensionnement de nos routes et de leurs capacités de résistance", a tenu à ajouter M. Chiali.

La sécurité routière est aussi visée à travers ce texte réglementaire, car il a été souvent établi que la surcharge des véhicules lourds de transport de marchandises est à l'origine des accidents routiers.

R.N

VOLS DE RAPATRIEMENT

**Les ressortissants concernés tenus de respecter cinq conditions**

La compagnie nationale Air Algérie a rappelé, dans un communiqué, les conditions que les ressortissants algériens bloqués à l'étranger devront respecter pour accéder aux vols de rapatriement programmés. "Dans le cadre du programme de rapatriement opéré par Air Algérie, les conditions suivantes devront être respectées en ce qui concerne le sens étranger-Algérie", a précisé la compagnie publique dans un communiqué publié dimanche soir sur sa page facebook. Air Algérie énumère cinq conditions, à savoir être détenteur d'un passeport algérien, être inscrit auprès des représen-

tations consulaires algériennes à l'étranger et avoir un billet Air Algérie confirmé sur les vols de rapatriement. S'agissant des conditions d'ordre sanitaire, les ressortissants algériens bloqués à l'étranger devront être détenteurs d'une attestation de test PCR négatif effectué au moins 72 heures avant le vol. Ils sont également tenus de renseigner une fiche d'identification sanitaire, un document téléchargeable sur le lien <https://airalgerie.dz/fiche-sanitaire-fr-en-ar>. "Il s'agit d'une attestation que les voyageurs doivent remettre au contrôle sanitaire aux frontières de l'aéroport algérien de débar-

quement", explique le communiqué. Lancés le 4 décembre, le programme de vols de rapatriement de la compagnie Air Algérie est à sa deuxième semaine d'exécution. Ce programme concerne sept (7) pays à travers le monde et prévus durant la période allant du 4 au 19 décembre 2020. Selon le planning déjà annoncé par la compagnie, il est programmé pour cette semaine des vols entre Paris et Alger les 14 et 16 décembre, tandis que les vols entre Marseille et Alger sont programmés les 15 et 17 décembre. Au départ de l'Espagne, il est

prévu un vol entre Alicante et Alger le 15 décembre. Des vols de rapatriement sont également programmés au départ des Emirats Arabes Unis, entre Dubaï et Alger, les 14, 16 et 19 décembre, et au départ de l'Egypte avec un vol entre Le Caire (Egypte) et Alger programmé le 17 décembre. La Compagnie nationale a également programmé un vol au départ de l'Arabie saoudite (Djeddah-Alger) prévu le 15 décembre. Pour les ressortissants bloqués au Canada, il est programmé un vol entre Montréal et Alger le 18 décembre.

R.N

ABDERRAHMANE BENBOUZID (MINISTRE DE LA SANTÉ)

# Le vaccin contre le coronavirus sera "forcément gratuit"

*Le vaccin préconisé contre le Coronavirus sera "forcément gratuit pour tous", a annoncé, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, réitérant la démarche "prudentielle" de l'Algérie quant au choix de ce produit lequel n'est pas encore "fait".*

"Je ne m'engage pas dans des décisions régaliennes. Néanmoins, la médecine a toujours été gratuite en Algérie, pourquoi voudriez-vous qu'on fasse payer les citoyens pour un péril ?

Le vaccin contre la Covid-19 sera donc forcément gratuit pour toutes les catégories de la population", a rétorqué le ministre à une interpellation de la presse, en marge d'une rencontre virtuelle, abritée par le siège de son département, portant sur "l'accès équitable aux vaccins contre la Covid-19 en Afrique".

Aux côtés du Pr Benbouzid, étaient présents à cette rencontre de deux jours le ministre délégué à la Réforme hospitalière, Pr Smail Mesbah, ainsi qu'un représentant du ministre des Finances. Tout en soulignant que "l'annonce du choix et de la date du vaccin relève des attributions du président de la République ou du Premier ministre", le ministre de la Santé a rappelé que ce sont ces derniers qui "arbitrèrent" le choix qui leur aura été soumis par le Comité scientifique ad hoc, précisant que, pour le moment, "le choix définitif n'a pas encore été fait !". A ce jour, nous avons entrepris un travail de classement des paramètres de qualité, de prix etc. parmi les vaccins les plus avancés. Peut-être que dans quelques jours, un vaccin donnera de meilleurs résultats que d'autres", a-t-il explicité, soulignant l'existence, à ce jour, de quelque 321 initiatives de recherches de vaccins dans le monde.



Réaffirmant la démarche "prudentielle" du pays quant au choix du remède anti-Coronavirus, le même responsable a réitéré la décision de l'Algérie d'attendre que le produit soit "qualifié", à la lumière des expériences des pays déjà engagés dans la vaccination, rappelant la réduction de la phase 3 des expérimentations opérée par les laboratoires en raison de l'urgence sanitaire mondiale. Interrogé sur le dispositif logistique lié à la vaccination, le ministre a estimé que "si le vaccin sera similaire aux produits que l'Algérie a l'habitude d'utiliser, cela ne posera aucun problème", rappelant que le pays "a eu à vac-

ciner 10 000 enfants en une semaine". En revanche, si le choix est porté sur un autre vaccin, il y a "toute une logistique qui est en train d'être étudiée" s'agissant, entre autres, de son transport et de son conditionnement, a-t-il indiqué, avant de rappeler que la stratégie mise en place à cet effet est axée sur deux "Task Force". L'une, qu'il préside lui-même, est relative au choix, au prix et à la stratégie de vaccination, alors que la seconde, impliquant divers départements ministériels, est chargée des aspects liés essentiellement à l'acquisition, au conditionnement et à l'acheminement du produit en question. La rencontre, dédiée à

l'accès des pays africains aux vaccins contre le Coronavirus, discutera du financement, de l'achat ainsi que "des stratégies de distribution, d'engagement communautaire et de communication" dans le souci de garantir la prise en charge du vaccin dans les Etats du continent, indiquent ces organisateurs. Elle réunit 1500 participants, dont les ministres de la Santé et des Finances du continent, en sus du Commissaire aux Affaires sociales de l'Union africaine (UA), des représentants de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), des décideurs politiques des Etats membres et des chercheurs.

APS

SOFIANE DJILALI

## J'espère la «convocation du corps électoral avant le 31 décembre»

L'apparition hier du chef de l'État après une absence suite à sa contamination au coronavirus continue de susciter des réactions. Le président de Jil Jadid, M. Sofiane Djilali, qualifie son retour de « grand soulagement ». S'exprimant dans l'émission L'Invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, M. Djilali Sofiane a estimé que la dernière intervention du président de la République est « non seulement un soulagement sur l'état de santé du Président, mais aussi une assurance sur la relance du processus de réformes ». L'intervenant se dit rassuré par l'agenda fixé par M. Abdelmadjid Tebboune qui avait annoncé « la préparation de la loi électorale dans les plus brefs délais ». Selon lui, cette décision rassure sur la volonté de « relancer le processus de fondation de l'Algérie nouvelle ». À ce sujet, l'homme politique s'attend à la « convocation du corps électoral avant le 31 décembre » pour, dit-il, renouveler les assemblées (nationales et locales). Appelant à contribuer à la construction d'un « État fort » par la promotion des droits et des libertés démocratiques, M. Sofiane Djilali invite les Algériens à s'impliquer dans ce chantier national, tout en se réjouissant de la nouvelle volonté politique affichée, ces derniers jours, par certains acteurs de l'opposition qui « reviennent vers l'idée de la nécessité d'un dialogue exclusif ». Face aux menaces internationales et régionales qui pèsent sur le pays, M. Sofiane Djilali appelle à un consensus national pour constituer un rempart contre toute forme d'intimidation. Qualifiant l'idée de « transition » de périlleuse et de non démocratique, le président de Jil Jadid réitère son appel à la participation au processus électoral et exprime son souhait de voir les acteurs de la société prendre part à ce chantier afin de renouveler le personnel politique et en finir avec l'ancien régime.

R.N

### ANNIVERSAIRE DE LA RÉSOLUTION 1514

## L'Algérie insiste sur l'autodétermination du peuple

L'Algérie a réaffirmé hier sa solidarité avec le droit du peuple sahraoui et de tous les peuples des territoires non autonomes à l'autodétermination, à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire de la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, a indiqué le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué.

"L'Algérie "dont l'histoire de la lutte glorieuse pour l'indépendance a fait d'elle un acteur essentiel dans le mouvement de libération des peuples, tient à réaffirmer sa solidarité avec tous les peuples des territoires non autonomes qui aspirent à exercer leur droit à disposer d'eux-mêmes dans des conditions de régularité, de liberté et de probité intentionnellement garanties", a précisé le ministère.

L'Algérie "réitère son rejet catégorique de l'idéologie coloniale et réaffirme sa profonde conviction que le parachèvement de la décolonisation est inéluctable partout dans le monde", ajoute le communiqué.

Le ministère des Affaires étrangères a rappelé qu'"en Afrique, le dernier reliquat du colonialisme, le Sahara Occidental, qui connaît une escalade inquiétante de tensions armées, conjuguée à des tentatives désespérées de troc indigne, aux dépens des aspirations et droits légitimes du peuple sahraoui, est en droit d'attendre de la Communauté internationale un soutien plus ferme et une action plus résolue en vue de parachever son processus de décolonisation".

"La commémoration, aujourd'hui, du 60ème anniversaire de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée Générale des Nations unies portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, intervient en ce 75ème anniversaire de l'Organisation des Nations unies, offre l'opportunité d'évaluer le chemin parcouru en matière de décolonisation et de prendre la mesure des défis qui restent pour achever cette œuvre partout dans le monde", ajoute le communiqué.

C'est l'occasion, aussi, de commémorer les "sacrifices consentis par les

peuples coloniaux pour la reconnaissance de leur droit à l'autodétermination et l'indépendance, y compris celles de notre vaillant peuple algérien, dont les manifestations pacifiques du 11 décembre 1960 avaient directement accéléré l'adoption de la résolution 1514", a précisé le ministère des Affaires étrangères.

Cette commémoration "nous fournit, par ailleurs, l'opportunité de rappeler le rôle historique et la contribution significative de l'Organisation des Nations unies à l'émancipation de nombreux peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes". Alors que la "Troisième Décennie Internationale pour l'Élimination du Colonialisme (2011-2020) tire à sa fin, la responsabilité de l'ONU et de la communauté internationale dans son ensemble est fortement interpellée par les retards immenses accumulés en matière de parachèvement des processus de décolonisation dans les 17 territoires non autonomes inscrits sur la liste du Comité onusien spécial de la décolonisation", a conclu le ministère.

### CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU TOURISME

## Report du procès de trois anciens ministres

Le Tribunal de Sidi M'hamed a décidé, hier, le report du procès de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, des deux anciens ministres, Abdelghani Zaalane et Amar Ghoul et de nombre d'anciens walis poursuivis dans des affaires de corruption dans le secteur du tourisme.

Le procès a été reporté en raison de la contamination de certains avocats des accusés au nouveau coronavirus.

L'affaire porte sur des accusations d'abus de fonction, d'octroi d'indus avantages et de dilapidation des deniers publics dans le secteur du Tourisme, au profit de l'opérateur Benfisshech Mohamed, poursuivi dans la même affaire.

Pour rappel, le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique au tribunal de Sidi M'hamed avait reporté le ce procès dans lequel sont poursuivis des accusés également impliqués dans l'affaire Mahieddine Tahkout, faisant l'objet d'un appel au niveau de la Cour d'Alger.

R.N

INTERNET

# La 5G et son impact sur l'économie algérienne en débat

L'évolution des réseaux internet vers l'ultra haut débit mobile de 5e génération (5G) ainsi que les retombées de cette technologie sur l'économie algérienne ont été au menu de la 4e édition "Ericsson Day" tenue hier par visioconférence.

Organisée en format virtuel en raison de la crise sanitaire, la conférence a été l'occasion de présenter les résultats d'une enquête menée par Ahmed Reda Berrah, architecte du ConsumerLab d'Ericsson, qui s'est penché, sur les avis des utilisateurs algériens sur l'ultra haut débit mobile 5G et leurs attentes vis-à-vis de cette nouvelle technologie. L'étude a été menée entre octobre et novembre en cours via une campagne d'emailing et d'appels téléphoniques ayant ciblé les utilisateurs de près de 600 personnes représentant un échantillon de 12 millions d'utilisateurs de smartphones en Algérie âgés entre 15 et 59 ans, issus de plusieurs secteurs d'activité dont la santé, les transports, la communication, les prestations de services, l'industrie, l'agriculture et l'administration. Cette enquête relève que "la majorité des personnes interrogées s'attendent à ce que cette technologie soit déployée d'ici quatre années maximum en Algérie sachant que 50% opteront pour la 5G dès qu'elle sera disponible sur le marché". "Sur l'ensemble des utilisateurs de smartphones consultés, plus de 50% changeront d'opérateur si leur ne leur offre pas la 5G dans les six mois après son lancement", précise l'étude, estimant que "la majorité des répondants ont un bon niveau de connaissance de la 5G".

Il est, en outre, souligné que "85% des personnes sondées déclarent se connecter actuellement sur le réseau 4G mobile, contre 77% en 2018, et 25% en 2016" et que les réseaux sociaux (y compris les vidéos) et les messageries instantanées sont les applications "les plus utilisées avec 70% des répondants qui les consultent plusieurs fois par jour". Par ailleurs, l'enquête estime que "70% naviguent sur le net plusieurs fois par jour, soit une augmentation de 11% par rapport à 2018. Les appels vidéo sur Internet ont également augmenté de 11% pour ceux qui le font plusieurs fois par jour".

## Des résultats confirmant l'énorme potentiel du marché algérien

Selon Ericsson, ces résultats "confirment l'énorme potentiel du marché algérien et sa maturité pour une numérisation accélérée, avec la promesse que les jeunes talents participent à son essor". L'étude note, par ailleurs, que "face à l'utilisation croissante de l'internet en Algérie, l'amélioration de la qualité du réseau est un impératif", ajoutant que les consommateurs algériens "pensent que la 5G aura le plus d'impact sur les administrations et dans le secteur des



services". Partant du principe que la 5G profitera à certains secteurs en priorité, 30% des personnes interrogées estiment que des secteurs comme les administrations, les banques, les assurances et les institutions publiques bénéficieront le plus de la 5G, alors que 26% considèrent que ce sont plutôt les opérateurs et les services en ligne qui en bénéficient le plus. Selon l'étude, la plupart des Algériens estiment que l'industrie sera "plus efficace" avec l'introduction de la 5G et 65% croient que cette technologie "améliorera les performances" du tissu industriel, alors que 63% pensent qu'elle "optimisera les coûts et le temps de production". Dans le secteur des transports, l'enquête souligne que la moitié des avis s'accordent sur l'idée que la 5G réduira le nombre d'accidents contre 64% qui se disent hésitants. Dans la santé, 58% des personnes interviewées pensent que la 5G facilitera le traitement à distance et 57% disent qu'elle assurera un meilleur diagnostic. Ils sont 31% à faire confiance à une opération à distance via la 5G et 24% à un robot de santé guidé via la 5G. Quant à la 5G pour les agriculteurs, 53% des

avis y voient l'avantage de pouvoir surveiller leur bétail à distance, 52% qu'elle améliorera la qualité des cultures en réduisant les coûts, 49% qu'elle réduira le nombre de tâches manuelles, ce qui constituera un gain de temps majeur grâce aux équipements autonomes et intelligents qui seront déployés au cours des prochaines années, selon 43% des individus. Lors des débats, le directeur général d'Ericsson Algérie, Yacine Zerrouki, a expliqué que les enquêtes du ConsumerLab d'Ericsson "se penchent sur l'état du marché dans ses différents segments et que le but des sondages effectués est d'identifier avec précision les éléments qui agissent sur l'évolution du marché et d'apporter à ses acteurs les moyens de fournir les meilleures solutions". Pour lui, la technologie 4G mobile "reste actuellement la technologie leader en Algérie, mais l'engouement des utilisateurs finaux pour l'ultra haut débit coïncide avec un contexte sanitaire qui a fait surgir de nouveaux services et appelle à des performances réseaux supérieures". Zerrouki a indiqué qu'Ericsson en Algérie "évoque dans un contexte où la numérisation de

l'économie devient un impératif", ajoutant que "l'objectif de son entreprise, en tant que partenaire fiable et de confiance, est de matérialiser cette perspective par des solutions digitales dynamiques et conformes aux exigences des opérateurs et aussi de relever le défi d'accroître l'apport de l'économie numérique à l'économie nationale". D'autres participants s'accordent sur l'idée que la récente libération des fréquences décidée par les autorités algériennes "est un signal fort de la volonté des pouvoirs publics d'avancer dans les projets de numérisation sans attendre". De son côté, le chargé d'affaires de l'ambassade de Suède à Alger, Anders Wollter, a déclaré que l'Algérie "est un partenaire historique important pour la Suède en Afrique du Nord et que les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays n'ont de cesse de se consolider dans des domaines d'intérêt mutuel, notamment dans celui des TIC, puissant levier de croissance économique, d'innovation et de création pour des solutions durables pour le futur".

APS

## ABDELHAMID HEMDANI (MINISTRE DE L'AGRICULTURE)

### Le son pour l'alimentation de bétail disponible à un prix raisonnable

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a affirmé lundi à Alger, que son département était en train de mettre à la disposition des éleveurs le son de blé pour l'alimentation de bétail à un "prix raisonnable". Lors de son intervention au forum du quotidien Le Soir d'Algérie, M. Hemdani a expliqué que son département s'est engagé, à travers l'Office national des aliments du bétail (ONA) à couvrir les besoins du marché national avec un produit alternatif qui est le son de blé pour le substituer au mais dont le prix a fortement augmenté sur les marchés mondiaux en raison de la crise sanitaire de la Covid 19. A ce propos, le ministre a fait part d'un nouveau dispositif qui stipule que 30% du son des meuneries issu de blé tendre et dur doit revenir à l'Onab qui

doit le distribuer, à son tour, aux éleveurs, mettant ainsi fin à la spéculation qui fait que le prix du son soit commercialisé à un prix très élevé soit "deux fois plus que le prix du blé". A cet effet, le ministre a fait savoir qu'une nouvelle note à l'intention des walis a été promulguée par le ministère, leur ordonnant d'infliger des pénalités aux spéculateurs, ajoutant que le prix du son a été plafonné à 1500 dinars et qu'il ne devrait pas dépasser ce seuil. Interrogé sur le blé avarié importé de Lituanie, le ministre a affirmé que "les résultats préliminaires des analyses ont confirmé que le blé est enrobé (touché par les pesticides)", ajoutant que les analyses sont toujours en cours pour déterminer le degré de la gravité de ce pesticide. Il a tenu à préciser que toute transaction commerciale obéit à un cahier de

charges et, qu'à l'embarquement, le produit est testé pour s'assurer qu'il est sain, loyal et marchand, ajoutant qu'à l'issue des contrôles, "il s'est avéré que ce blé ne répondait pas aux conditions exigées". Par ailleurs, le ministre a évoqué la stratégie de son département qui œuvre pour le développement des grandes cultures afin de réduire la facture des importations des produits alimentaires. "Nous avons lancé ce programme pour développer les filières de base notamment les huiles, le lait, les blés (dur et tendre), le maïs et le sucre", a-t-il énuméré, affirmant que l'objectif est de "satisfaire au moins 30% des besoins du marché national et réduire les dépenses ; ce qui permettra de renflouer les caisses de l'Etat". A titre indicatif, il a expliqué que le

développement de la production de blé permettra à l'Algérie d'économiser un milliard de dollars et celle du colza 500 millions de dollars. Le ministre a, toutefois, souligné la nécessité d'une production équilibrée basée sur les principes du développement durable et qui tiendrait compte des besoins du marché. "Il ne faut pas focaliser sur un produit au détriment d'un autre et réaliser des excédents qui deviennent problématiques par la suite", a-t-il recommandé, affirmant à ce propos que son département travaille sur une cartographie agricole de territoire afin de créer des pôles agricoles, en tenant compte de la spécificité et de la vocation de chaque région mais aussi des changements climatiques et de la fragilité de certains écosystèmes. "En somme, nous adoptons une forme de régulation basée sur des indicateurs

économiques, techniques et climatiques qui nous permettra de réaliser notre stratégie", a-t-il résumé. Le ministre a assuré, par ailleurs, que les produits nationaux sont très compétitifs sur les marchés internationaux notamment au Moyen-Orient et en Russie. "Il y a des produits phares qu'on peut placer facilement sur le marché mondial", a-t-il dit en lançant un appel aux opérateurs pour s'y impliquer. A une question sur le mega projet d'élevage de vaches que l'Algérie avait initié en partenariat avec des opérateurs américains, le ministre a répondu que ce projet "fait partie du passé". Le projet portait sur 30 000 vaches par ferme, ce qui est "inconcevable", a-t-il jugé, en évoquant ses éventuels "impacts néfastes sur l'environnement".

R.N

"ALGÉRIA STARTUP CHALLENGE"

# 43 start-ups prendront part samedi à la 2<sup>e</sup> édition

Plus d'une quarantaine de jeunes start-ups porteuses de projets innovants vont participer, samedi prochain à Alger à la deuxième édition "Algérie Startup Challenge" (ASC), a-t-on appris hier auprès des organisateurs.



Organisé par l'incubateur de Startup "Capcowork" sous le parrainage du ministère délégué des Start-ups et de l'Economie de la connaissance auprès du Premier ministre, cette deuxième édition a pour ambition d'être le tremplin et l'accélérateur des projets innovants ainsi qu'un véritable "shaker" social et professionnel. Ce parrainage offrira six (6) start-ups lauréates une garantie de signature des contrats dans chaque thématique avec les ministères et les administrations publiques concernés, a expliqué à l'APS l'organisateur du programme ASC, M. Abdelfatah

Harizi. "Ces six startups auront également accès aux dispositifs de financements auprès de fond d'investissement qui sera prochainement créé pour les start-ups et elles seront accompagnées par une délégation ministérielle tout au long du programme", a ajouté M. Harizi. Selon un communiqué de Capcowork, il y'aura parmi les thématiques, qui seront traitées lors de cette deuxième édition l'économie circulaire, l'entrepreneuriat social, le E-gouvernement, le Tourisme, la Télémédecine et le traitement des dossiers ainsi que la logistique, la distribution et le transport. CapCOWork est

un incubateur de startups dédié à la création d'un écosystème entrepreneurial innovant dont la dynamique repose sur la promotion et l'encadrement de la jeunesse algérienne avec le soutien des acteurs économiques locaux. Quant à Algeria Startup Challenge (ASC), c'est un programme qui a pour but de booster les porteurs de projets ayant des idées de startup et autres solutions innovantes visant à améliorer le quotidien du consommateur algérien ainsi que le développement de l'économie collaborative.

R.E

## SEMENCES DE POMME DE TERRE

### L'Algérie a importé 4300 tonnes de France

L'Algérie a importé de la France 4300 tonnes de semences de pomme de terre entre octobre et le mois de décembre en cours.

Selon ce qu'a rapporté hier le média français Ouest France, une cargaison de 2000 tonnes de semences de pomme de terre de la société Germicopa-Gopex vient d'être chargée à bord du cargo frigo

« Green Klipper » au port de Brest en France à destination du port de Tenès en Algérie. Selon la même source, cette cargaison a été précédée fin octobre par une autre de 2300 tonnes de semences de la société Elorn Plan et acheminées par le Green Sea vers l'Algérie. En janvier dernier, le Pdg du Groupe Valorisation des produits agricoles (GVAPRO), Mustapha

Belhanani, avait fait savoir que l'Algérie importe actuellement 20% seulement des besoins en semences de pomme de terre pour près de 80 millions d'euros/an, pour les revendre ensuite aux agriculteurs au prix de 190 DA/kg. Les 80% sont couverts par la production locale au prix de 60 DA/kg. Le même responsable avait indiqué que l'Algérie cessera en 2022 d'importer la se-

mence de pomme de terre suivant le programme arrêté par le Groupe. Il avait souligné, dans ce sens, l'avancement des recherches dans le domaine du développement des types de semences en Algérie et la limitation de l'importation à la première génération de semences, qui seront développés antérieurement au niveau local.

R.E

## CÉRÉALES

### La Russie prévoit de nouveaux quotas d'exportation en 2021

Le gouvernement russe a annoncé hier prévoir l'introduction de nouveaux quotas d'exportation de céréales, les autorités multipliant les mesures pour faire baisser les prix des produits alimentaires de base, qui ont connu une forte inflation. "Un projet de décret a été présenté au gouvernement sur l'introduction du 15 février au 30 juin 2021 d'un quota d'exportation de céréales à hauteur de 17,5 millions de tonnes", a déclaré hier le ministre du Développement économique Maxim Rechetnikov. A cela s'ajouteront des droits de douane de 25 euros la tonne de céréales, valables sur la même période, a ajouté le ministre. Au premier trimestre 2020, la Russie a exporté 9,5 millions de tonnes de céréales.

Le président Vladimir Poutine s'est inquiété la semaine dernière de la forte augmentation des prix de certains produits alimentaires et a chargé le gouvernement de préparer des mesures pour les encadrer avant les fêtes de fin d'année. Selon l'agence des statistiques Rosstat, les prix de détail de certains produits alimentaires ont fortement augmenté entre janvier et novembre, comme le sucre (+70%), les pâtes (+10%), ou l'huile de tournesol (+24%). Vendredi, le Premier ministre a ainsi signé un décret augmentant les droits d'exportation des graines de tournesol et de colza à partir de janvier.

Hier, les autorités ont indiqué que des accords de stabilisation des prix seraient conclus avec les producteurs de sucre et d'huile de tournesol d'ici le 20 décembre, valables jusqu'à la fin du premier trimestre 2021. Elles se sont également dites prêtes à stimuler les importations de sucre de l'étranger, si les producteurs russes ne diminuaient pas leurs prix, et ont indiqué considérer la suppression du droit d'importation sur le sucre de canne. Le gouvernement a indiqué que des quotas pourraient également être introduits sur les exportations d'huile de tournesol si besoin.

Les prix mondiaux des denrées alimentaires de base (céréales, sucre, huile, produits laitiers) ont atteint en novembre leur plus haut niveau depuis près de six ans, a indiqué début décembre l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). Le rouble a, pour sa part, perdu un tiers de sa valeur par rapport au dollar et à l'euro depuis le début de l'année.

R.E

## FRONT MONÉTAIRE INTERNATIONALE (FMI)

### Les nouvelles technologies risquent de creuser l'écart entre pauvres et riches

Les nouvelles technologies risquent de creuser l'écart entre les pays pauvres et les pays riches en orientant davantage d'investissements vers les pays avancés où l'automatisation est déjà établie, a conclu une étude récente des services du Front monétaire internationale (FMI). Les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, la robotique, les mégadonnées et les réseaux vont révolution-

ner les processus de production, mais elles pourraient avoir aussi des répercussions majeures sur les pays en développement", lit-on sur le site web du FMI. Les débouchés et les sources potentielles de croissance dont les Etats-Unis et la Chine, par exemple, ont bénéficié aux premiers stades de leur développement économique sont très différentes de celles qui s'offrent au Cambodge et à la Tanzanie dans le monde d'aujourd'hui, a relevé la même

source. Le FMI a souligné que "cette évolution pourrait avoir à son tour des conséquences défavorables pour l'emploi dans les pays en développement en menaçant de remplacer plutôt que de compléter leur population active croissante, qui fournissait traditionnellement un avantage aux pays moins développés". "Pour prévenir cette divergence grandissante, les dirigeants des pays en développement devront prendre des mesures pour accroître la

productivité et améliorer les qualifications des travailleurs", a conseillé le FMI. Le FMI souligne, également l'importance de l'accumulation de capital humain pour prévenir la divergence tout en indiquant que la dynamique de croissance potentiellement peut être différente entre les pays en développement ayant différents niveaux de qualification.

R.E



COMMUNE DE OULED KHALOUF (MILA)

## Reboisement de 345 hectares de terres en friche

**L'**entreprise régionale du génie rural (ERGR) Aurès, représentée par la direction des projet de Mila, a procédé à une opération de reboisement visant un total de 345 ha de terres en friche situés dans la commune de Ouled Khalouf, dans la partie Sud de la wilaya, a affirmé lundi, le directeur du projet, Oussama Maghnous. Dans une déclaration à l'APS, ce responsable a précisé que cette opération ayant débuté récemment a abouti, à ce jour, au reboisement d'une superficie de près de 30 ha de la première tranche d'un programme scindé en deux, une première comprenant le reboisement de 95 ha, et une seconde ciblant une surface de 250 ha. Selon la même source, les opérations

liées à la deuxième tranche du programme seront entamées au début du mois de janvier prochain, soulignant que la durée de chaque opération a été fixée à trois ans.

M. Maghnous a également ajouté que "les terres concernées par le reboisement dans le cadre de ce projet central, dont la wilaya de Mila a bénéficié au titre de l'année 2020, s'étendent des frontières de Sétif à celles de Batna", précisant que "la wilaya de Mila s'entrecroise avec ces deux wilayas sur le territoire de la commune de Ouled Khalouf".

La même source a fait savoir, par ailleurs, que le choix des arbres plantés s'est porté sur le pin et le pin d'Alep, en raison de l'adéquation de ces deux espèces d'ar-

bres avec le climat et à la nature du sol de la région de Ouled Khalouf.

Aussi, dans le cadre des programmes supervisés par l'ERGR-Aurès au niveau de la wilaya, M. Maghnous a fait état, en outre, du lancement d'une opération de plantation d'oliviers sur 200 ha de terres appartenant à des privés, et ce, sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

Il a déclaré, en ce sens, que les travaux seront effectués en coordination avec la conservation des forêts de Mila qui a procédé à l'élaboration des listes des bénéficiaires du programme de plantation des arbres fruitiers pour l'année en cours et les a transmis à l'entreprise régionale du génie rural Aurès pour entamer les travaux de creusage et de reboisement.

SAIDA

## Formation dans plusieurs métiers pour plus de 240 jeunes

Plus de 241 jeunes de la wilaya de Saïda ont bénéficié de sessions de formation dans plusieurs activités artisanales depuis janvier dernier à ce jour, a-t-on appris lundi du directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers "Saïdi Benyebka" de la wilaya. Ammari Smail a indiqué que la CAM de Saïda a organisé 24 sessions de formation couronnées de diplômes en faveur de jeunes dans des activités artisanales touchant la couture traditionnelle, la fabrication de gâteaux, l'énergie solaire, la soudure et autres. Ces sessions de formation visent à qualifier des bénéficiaires pour leur permettre d'ouvrir des ateliers et de créer de nouveaux postes d'emploi, a-t-on souligné. La Chambre d'artisanat et des métiers de Saïda organisera, la semaine prochaine, une nouvelle session de formation de 20 jeunes dans le domaine de fabrication du cuir de cinq jours au niveau de son siège, a signalé Ammari Smail.

## SOUK AHRAS (DEMANDES D'INVESTISSEMENT)

### Les délais d'étude "n'excéderont pas les 20 jours"

Le wali de Souk Ahras, Lounes Bouzegza, a affirmé lundi que "les délais d'étude des dossiers de demandes d'investissement dans les divers secteurs n'excéderont pas les 20 jours".

Intervenant lors d'une rencontre d'adoption des règlements intérieurs de la commission de wilaya d'aide à la localisation et la promotion de l'investissement et de régulation du foncier, le responsable de la wilaya a indiqué que "la réduction des délais d'étude des dossiers de demandes d'investissement permettra aux investisseurs de lancer leurs projets dans les divers domaines y compris agricole constituant la vocation par excellence de la wilaya".

Au cours de la rencontre tenue au siège de la wilaya en présence des directeurs exécutifs concernés, des chefs de daïra, des responsables des chambres du commerce et de l'industrie et de l'agriculture, du guichet unique ANDI, de l'ANIREF, de l'agence de wilaya de gestion et régulation du foncier urbain, le wali a déclaré que "la priorité dans le traitement des dossiers est à ceux des projets qui participent à la réduction des importations, encouragent l'exportation, génèrent des emplois et richesses et valorisent les ressources locales et régions enclavées".

M. Bouzegza a fait savoir que la wilaya dispose d'assiettes foncières dont la zone industrielle de M'daourouch, les zones d'activités d'Oued Kébrît, Sidi Fredj et Bir Bouhouch et des terrains réaffectés dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel qui seront mis à la disposition des investisseurs sérieux.

L'étude des dossiers des investisseurs débutera "dans la transparence" une fois les règlements intérieurs de la commission adoptés et le dossier du foncier assaini, a-t-on conclu.

## MUSÉE CIRTA DE CONSTANTINE

# Une formation au profit des douaniers

Des journées de formation dans le domaine de la sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel au profit des agents des Douanes ont été ouvertes lundi à Constantine à l'initiative du Musée national public Cirta.

Organisé en collaboration avec la direction régionale des Douanes (DRD), ce cycle de formation, a pour objectif principal de former les agents des douanes sur les mécanismes à mettre en œuvre, sur le terrain, pour préserver le patrimoine national, a souligné M. Abdelhak Chaïbi, chef du service de l'animation, des ateliers pédagogiques et de communication auprès du musée Cirta. Dans ce cadre, il a déclaré qu'en plus des cours théoriques à l'ordre du jour, les douaniers concernés par cette formation assisteront à des cours pratiques sur de vrais objets archéologiques leur permettant de faire la différence entre les pièces archéologiques authentiques et autres objets artistiques ou de fantaisie.

A ce titre, le même responsable a précisé que "la manipulation des objets archéologiques permet à 70% aux agents chargés de la lutte contre la contrebande en archéologie à identifier les vraies pièces. Par ailleurs, la même source a indiqué que les encadreurs de la formation s'atteleront à "perfectionner ces techniques chez les douaniers concernés par cette formation devant se poursuivre jusqu'au 17 décembre courant". Mettant en avant les efforts déployés par les Douanes Algériennes dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine national en déjouant les tentatives de



de contrebande de pièces de monnaie, d'œuvres d'art et autres manuscrits, M. Chaïbi, a fait savoir que le musée Cirta s'emploie à accompagner cette dynamique en partageant l'expérience acquise en la matière avec les services de sécurité concernés. Au menu de cette session de formation, des ateliers sur l'aspect réglementaire relatif à la préservation du patrimoine, les méca-

nismes de classification des pièces archéologiques et autres conférences sur la pré-histoire, l'époque ottomane et le palais Ahmed Bey qui seront présentées par des experts en la matière. Des interventions sur la commercialisation illicite des pièces archéologiques, les pièces archéologiques de l'ère numide préservées au musée Cirta et la

monnaie archéologique figurent aussi au menu de cette session de formation qui sera marquée par une sortie de terrain au tombeau de Massinissa, le roi numide dans la commune d'El Khroub et aux ruines de la ville romaine, Tiddis dans la commune de Beni H'midane. Ont pris part à cette session de formation une vingtaine d'agents de la direction régionale des Douanes, a-t-on noté.

## UNIVERSITÉS DE BLIDA 1 ET 2

### Un programme pour la plantation de caroubiers

Les universités Ali Lounici et Saad Dahled de Blida ont tracé en coordination avec l'Association nationale de développement du caroube, un programme pour la plantation de cette essence dans le périmètre de ces deux institutions de l'enseignement supérieur, en guise de contribution aux efforts de renforcement de la ressource sylvestre dans les espaces naturels, a indiqué, lundi dans un communiqué, la cellule de communication de l'université Blida 2.

Selon le même document, une convention a été signée entre les universités de Blida 1 (Saad Dahled) et 2 (Ali Lounici), avec l'Association nationale de développement du caroube pour la plantation de caroubiers dans leurs périmètres respectifs, et ce dans « l'objectif d'assurer un cadre propice à la recherche scientifique, tout en conférant une touche esthétique



au paysage de l'université ». Cette convention engage l'Association nationale de développement du caroube à fournir des plants de caroube, avec l'organisation de campagnes régulières de plantation, au moment où les deux universités concernées assurent l'entretien des arbres, tout en fournissant les moyens logistiques nécessaires pour leur mise en terre. Le recteur de l'université Ali Lounici, Pr. Khaled Ramoul, a fait part, à ce titre, de l'organisation depuis début 2020, de campagnes de

boisement, ayant permis la plantation de 5000 arbustes, avec la participation de toute la famille universitaire, entre enseignants, étudiants, employés et organisations étudiantes. Quant au Pr. Mohamed Benzina, recteur de l'université Saad Dahled, il a souligné l'adoption de la même stratégie de plantation du périmètre de l'université, à travers le lancement d'une campagne intitulée « un arbre pour chaque étudiant », parallèlement au soutien de la création de spécialités en agronomie.

## ENIEM/TIZI-OUZOU

### Les travailleurs réitèrent leur refus de l'arrêt technique des activités

Des travailleurs de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM), ont réitéré lundi à Tizi-Ouzou, leur refus de l'arrêt technique des activités, en cours, décidé par la direction générale de l'entreprise. Les manifestants ont marché du siège de la direction générale, sis Boulevard Sitti, à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou, vers le siège de la wilaya, en scandant des slogans et en déployant des banderoles exprimant leur "rejet" de cette décision tout en demandant le départ du staff gestionnaire de l'entreprise, sollicitant l'intervention de la tutelle (ministère de l'Industrie) à cet effet et pour "sauver cette entreprise et les 1.600 emplois". Une délégation composée de représentants des travailleurs de l'ENIEM et de l'Union de wilaya de l'UGTA a été reçue par le wali. Lors de cette rencontre tenue à huis-clos, le chef de l'exécutif local a demandé aux travailleurs de faire confiance à la tutelle qui est en train d'examiner la situation de l'ENIEM et de toutes les autres entreprises publiques, a-t-on appris de participants à cette réunion.

Le 1er décembre courant la direction de l'ENIEM avait annoncé "un arrêt technique d'activité d'une durée d'un mois (du 01 au 31 décembre)" pour cause de "contraintes financières" et "rupture des stocks des matières premières entraînant de fait l'arrêt de la production". Les travailleurs de l'ENIEM, ont, depuis, multiplié les actions de protestations. Ils ont même exprimé lors d'une conférence de presse leur crainte d'un plan social, rappelle-t-on.

ORAN

# Classement des dunes du littoral d'Ain El Turck zone naturelle protégée

Les autorités de wilaya d'Oran ont élaboré récemment un arrêté portant classement "site naturel protégé" des dunes des communes côtières d'Ain El Turck, Bousfer et El Ançor qui s'étendent sur une superficie de 648 hectares, selon un communiqué de la Direction de l'environnement.



L'arrêté de wilaya paru le 25 novembre dernier classe cette bande sableuse du littoral en tant que site naturel exceptionnel, ce qui interdit son exploitation et toute autre atteinte conduisant à sa dégradation, comme spécifié dans le communiqué. Le classement de ce site d'intérêt est une initiative du ministère de tutelle ayant fait l'objet d'une proposition de la commission nationale des domaines protégés conformément à la loi relative aux domaines protégés dans le cadre du développement durable, a-t-on souligné, indiquant que le domaine protégé est scindé en

trois zones, à savoir une bande centrale, une bande de séparation et une bande de passage. L'arrêté du wali interdit toute activité, à l'exception des activités de recherche scientifique dans la zone centrale qui contient des richesses faunistiques et floristiques uniques. Pour ce qui est de la bande de séparation qui ceinture la zone centrale, il sera permis d'effectuer des travaux écologiques des ressources vivantes, à savoir l'éducation écologique et de détente, l'écotourisme, la recherche appliquée et la recherche fondamentale, de même qu'elle sera ouverte au public pour des visites guidées, a-t-on fait savoir. L'arrêté, est-il souligné dans le

document de la Direction de l'environnement, "ne permet aucun changement ou travail qui risque de provoquer un déséquilibre dans la bande de séparation", relevant que la bande de passage qui ceinture la zone de séparation peut être utilisée en tant que lieu pour effectuer divers travaux de développement environnemental et des activités de détente, de repos, de loisirs et de tourisme. Les activités inhérentes à la recherche scientifique, le suivi sur le terrain, les études et la mobilité pour des raisons de détente, de repos, de loisirs et de tourisme, auront besoin d'une autorisation préalable des services de

la Direction de l'environnement de la wilaya en qualité d'instance de gestion du domaine protégé, a-t-on expliqué de même source, avant de préciser qu'il y a une procédure pour présenter, à la Direction de l'environnement, des rapports cycliques sur les activités réalisées. L'arrêté interdit également l'ensemble des activités portant atteinte au site dont le rejet des déchets et de matières nocives et polluées et l'atteinte aux animaux, notamment durant la période de procréation et de migration, de même que toute prospection, chasse et l'ensemble des activités prohibées dans les espaces naturels et écologiques.

MÉDÉA

## Récupération d'anciens sièges de la Garde communale

Plusieurs anciens sièges de la Garde communale, implantés dans la daïra d'El-Omaria, à l'est de Médéa, inoccupés depuis de nombreuses années, viennent d'être récupérés, dans la perspective de leur exploitation à d'autres fins, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon la même source, des anciens sièges de la Garde commune de Ain-Lazzaza et Ouled Brahim-centre, dans la commune d'Ouled-Brahim, ainsi que les sièges de la Garde commune de Ouled Turki, Ain El-Hamra et Sidi-Salem, situés dans la commune d'El-Omaria. Une fois réaménagés, ces sièges seront exploités, soit en structure sanitaire de base, d'annexes administratives ou auront une autre vocation, en fonction de la demande ou des besoins exprimés localement, a-t-on expliqué. L'on apprend, par ailleurs, l'affectation de locaux à usage professionnel, situés dans la commune d'El-Haoudine, nord-est de Médéa, au secteur de la santé, en vue de leur aménagement en polyclinique. Une subvention financière d'un montant de l'ordre de 12 millions de DA a été débloquée pour le financement des travaux d'aménagement de cette polyclinique, appelée à remplacer, à terme, l'ancien polyclinique de la commune, a-t-on signalé.

## BORDJ BOU ARRERIDJ (HANDICAPÉS MOTEURS)

### Distribution de 100 chaises roulantes fonctionnant à l'énergie solaire

Cent (100) fauteuils roulants, fonctionnant à l'énergie solaire, ont été distribués à Bou Arreridj au profit d'handicapés moteurs à l'occasion de la célébration de la Journée arabe des personnes aux besoins spécifiques, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'action sociale (DAS). La distribution de ces fauteuils roulants, un don du Groupe Condor, a été présidée par le wali, Mohamed Benmalek, en présence du président du Conseil d'administration du même Groupe, Abderrahmane Benhamadi, au centre de l'enfance assistée de Bordj Bou Arreridj. A cette occasion, 100 radiateurs équipés d'un système de détection des fuites de gaz ont également été octroyés au profit des familles nécessiteuses vivant dans les zones d'ombre de Mansoura, Bir Kasdali, Djaâfra et Hamadia, et dont la direction de l'action sociale va procéder à la distribution aux familles concernées, a indiqué la même source. Parallèlement à cette opération, le chef de l'exécutif local a donné le coup d'envoi d'une caravane de solidarité, un don octroyé par le Groupe Condor, constitué de denrées alimentaires et environ 2 000 lampes économiques au profit de familles démunies vivant dans les zones d'ombre des daïras de Djaâfra, Hamadia, Mansoura et Bir Kasdali, et ce, sous la supervision des services de la DAS. Le wali de Bordj Bou Arreridj a salué, dans ce contexte, ces actions de solidarité en direction des personnes handicapées et des habitants des zones d'ombre, où un ensemble de systèmes d'énergie solaire et des pompes à eau fonctionnant à l'énergie solaire ont été distribués il y a plusieurs semaines au profit des zones d'ombre de la wilaya.

## SOUK AHRAS (IMPACT COVID-19)

### Octroi d'aides financières au profit de 400 artisans

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Souk Ahras a procédé à la distribution d'aides financières au profit de 400 artisans affectés par les répercussions de l'épidémie de la Covid-19, a-t-on appris lundi, du chef de service chargé de la formation et d'apprentissage au sein de cette Chambre, Mohamed-Tayeb Kafassa. "Ces aides, effectuées en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat, s'inscrivent dans le cadre de la décision ministérielle du 12 décembre 2020 précisant les modalités de mise en œuvre du décret exécutif, faisant état de l'octroi d'une aide financière au profit des professions touchées par

les effets de la pandémie de Covid-19", a-t-il affirmé en marge d'une session de formation consacrée aux techniques et à l'art de la photographie numérique, organisée au siège de la CAM, au profit de 16 jeunes. Le même responsable a déclaré que ces aides financières, s'élevant à 30 000 dinars par mois, versés pendant une période de 3 mois consécutifs à chaque bénéficiaire, cible dans une première étape 168 artisans, ajoutant que cette opération est destinée aux artisans actant dans les domaines de la menuiserie, la plomberie, la couture, la confiserie et bien d'autres métiers. Parallèlement à cela, la même source a souli-

gné que les responsables de la CAM de Souk Ahras ont préparé un programme comprenant la tenue de sessions de formation au profit des jeunes et de porteurs de projets dans plusieurs spécialités, notamment le montage d'équipements de production d'énergie solaire, la peinture, le travail du plâtre, la coiffure (hommes et femmes), la broderie électronique, en plus de la photographie numérique, et ce, sous la supervision de spécialistes. La Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Souk Ahras comptait 4 210 artisans, jusqu'à la fin du mois de novembre 2020.





FOOTBALL- LIGUE 2

# Le reprise du championnat fixée à février 2021



**L**e Championnat de Ligue 2 de football 2020-2021 débutera en février 2021, a annoncé lundi le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). "La reprise des entraînements des clubs de Ligue 2 a été fixée au 20 décembre", a ajouté la même source. Trente-six clubs composent la nouvelle L2, répartis en deux groupes en fonction du critère géographique (Centre-Est et Centre-Ouest). Sur la base du nouveau système pyramidal de compétition, la Ligue 2 saison 2020-2021 aura un statut amateur et donc gérée par la LNFA et non plus par la Ligue

de football professionnel comme auparavant. "La Fédération algérienne de football se chargera de prendre les dispositions nécessaires pour la reprise des entraînements et du championnat de football de Ligue 2" souligne le MJS.

La composition des groupes :

Centre-Est :  
IB Lakhdaria, USM Annaba, AS Khroub, DRB Tadjanet, MC El-Eulma, MO Béjaïa, JSM Béjaïa, MO

Constantine, US Chaouia, CA Batna, MSP Batna, HB Chelghoum Laïd, CRB Ouled Djellal, USM Khenchela, WR M'sila, Amel Boussaâda, NRB Teleghma, CR Béni-Thour.

Centre-Ouest :  
RC Arbaâ, MC Saïda, ASM Oran, OM Arzew, CR Té-mouchent, IRB El-Kerma, MCB Oued Sly, RCB Oued R'hiou, SC Ain Defla, JSM Tiaret, US Remchi, SKAF Khemis Miliana, USM Blida, WA Boufarik, ES Ben-Aknoun, CRB Aïn-Oussera, RC Kouba, USM Harrach.

Brèves

TRANSFERT

Neymar ET Mbappé resteraient au PSG ?

Lors d'un entretien accordé à l'émission Téléfoot et diffusé ce dimanche, Marco Verratti s'est exprimé sur les éventuelles prolongations de contrats de ses coéquipiers au PSG Neymar et Kylian Mbappé. Le milieu de terrain italien a affiché son optimisme pour le club de la capitale dans ces dossiers. Le sujet revient inlassablement sur la table. Neymar et Kylian Mbappé prolongeront-ils leur aventure au PSG ? Sur ces dossiers épineux, les spéculations vont bon train, et il faut l'avouer, il est bien difficile de distinguer le vrai du faux. Alors quand un acteur du club prend la parole, on l'écoute attentivement. Lors d'un entretien accordé à l'émission Téléfoot publié dimanche matin, le milieu de terrain parisien Marco Verratti n'a pas hésité à donner son avis et à confier son optimisme.

Il a d'ailleurs avoué faire du lobbying intense pour pousser ses coéquipiers stars à signer un nouveau bail. "Tous les jours je demande à Neymar et Mbappé de rester ! Parfois je dis à Kylian : 'T'as signé, t'as signé ?' Je pense qu'ils ne vont pas tarder à trouver un accord, parce qu'ils sont tous les deux heureux ici", a-t-il indiqué, sourire en coin. Cette prise de position conforte la (légère) tendance dévoilée par le directeur sportif du PSG la semaine dernière.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 FRANÇAISE - PARIS SG

Trois semaines d'indisponibilité pour Neymar

L'attaquant international brésilien Neymar Jr du Paris SG, victime d'une entorse à la cheville dimanche soir lors de la défaite concédée à domicile face à l'Olympique Lyon (0-1), en clôture de la 14e journée de la Ligue 1 française de football, devrait être indisponible environ trois semaines et ne jouera pas en 2020, rapporte lundi L'Equipe.

Même si les examens passés ce lundi matin ont été "rassurants", selon le communiqué du Paris SG, Neymar, victime d'une entorse de la cheville gauche la veille contre Lyon (0-1), ne devrait plus jouer en 2020. A priori, l'indisponibilité du milieu offensif international brésilien serait de trois semaines environ, ce que de nouveaux examens effectués mercredi devront confirmer.

Un retour à la compétition autour du 13 janvier, pour le Trophée des champions contre l'Olympique Marseille, serait donc envisageable. Neymar (28 ans) sera opérationnel pour le déplacement à Barcelone, prévu mi-février prochain, dans le cadre des 1/8es de finale (aller) de la Ligue des champions.

R.S

DÉCERNÉ PAR LES RÉDACTIONS D'EUROSPORT

Lewandowski récompensé du titre de joueur de l'année

Récompensé du titre de joueur de l'année décerné par les rédactions d'Eurosport, Robert Lewandowski a démontré en 2020 qu'il était possible de venir contrarier l'hégémonie de Lionel Messi et Cristiano Ronaldo, qui trustent les récompenses depuis 2008. Car si Luka Modric avait stoppé la série en 2018, le Polonais s'est aventuré sur le même terrain que les deux monstres.

Cette année, 2020, les deux légendes du football mondial se sont effacés devant l'avant centre du Bayern Munich, Lewandowski, marquant ainsi un nouvel air S'il profite forcément des performances exceptionnelles du Bayern Munich qui a tout raflé cette année tant en Europe (Ligue des champions, SuperCoupe d'Europe) qu'en Allemagne (Bundesliga, Coupe d'Allemagne, SuperCoupe d'Allemagne), c'est peut-être la vraie performance du Polonais, longtemps snobé à sa grande frustration malgré sa constance incroyable en Allemagne. Dans un autre registre que CR7 et la Pulga, l'avant-centre polonais parvient à s'imposer dans le débat. En affichant lui aussi des stats folles grâce à son efficacité létale et son sens de but d'exception dans les surfaces.

En 2019, le serial-buteur du Bayern Munich avait déjà terminé en tête du classement des buteurs en Europe, avec 54 buts en 58 matches toutes compétitions confondues (soit 4 de plus que Messi en autant de rencontres). Et en 2020, il a remis ça pour jouer encore les yeux

dans les yeux avec eux avec jusqu'à présent 43 buts en 41 rencontres (contre 40 en 41 matches pour Ronaldo et 24 buts en 41 matches pour Messi). Contrairement à Messi et Ronaldo, il peut en plus se targuer d'avoir brillé lors des derniers tours de la Ligue des champions, le juge de paix quand sonnent les bilans de fin d'année.

S'il n'a pas trouvé le chemin des filets en finale contre le PSG laissant le privilège à Kingsley Coman de marquer l'unique but de la soirée, l'orgueilleux natif de Varsovie, impressionnant de régularité en Bundesliga (cinq fois meilleur buteur sur les sept dernières saisons), a cette fois-ci répondu présent à l'heure des matches couperets. Son orgie offensive en C1 marquée par cinq réalisations et six passes décisives à partir des huitièmes de finale lors de l'exercice 2019-2020 pèse ainsi de tout son poids.

Si des joueurs comme Zlatan Ibrahimovic, Edinson Cavani et Luis Suarez par exemple ne sont jamais parvenus à se faire une place entre Messi et Ronaldo malgré quelques années ponctuées de nombreuses réalisations, Robert

Lewandowski démontre qu'il est aujourd'hui possible de le faire. L'année 2020 du longiligne avant-centre illustre clairement qu'il est envisageable de respirer le même air que les monstres sacrés, surtout quand on est porté par un collectif d'exception comme le Bayern sur toutes les scènes du Vieux Continent.

Alors, est-ce vraiment la fin de l'ère Messi-Ronaldo ? Les nombreux soucis rencontrés par le FC Barcelone tant en coulisses que sur le terrain et l'incapacité de la Juve à aller au bout de ses rêves en C1 laissent penser que la porte s'est ouverte. Mais avec deux légendes de cet acabit qui n'ont clairement pas envie de lever le pied et ne cessent de démontrer que le poids des années n'a pas défecté sur eux, il ne faut jamais dire jamais. Même si Lewandowski a su mettre un pied dans leur jardin. Et c'est déjà une révolution.

Source : Eurosport



TENUE DES JO EN 2021

Les Japonais restent en majorité réticents

Une majorité de Japonais s'oppose toujours à l'organisation des Jeux olympiques de Tokyo-2020, reportés à l'été 2021 en raison du coronavirus, et est favorable à un nouveau report ou à une annulation pure et simple, selon un nouveau sondage publié mardi. Cette enquête montre que l'opinion publique japonaise a peu évolué depuis l'été dernier, en dépit de l'arrivée de premiers vaccins sur le marché.

Le dernier sondage diffusé par la chaîne de télévision publique NHK révèle que seulement 27% des personnes interrogées soutiennent la tenue des Jeux l'été prochain, 32% étant favorables à leur annulation et 31% à un nouveau report.

Les autres sondés disent qu'ils ne sont pas sûrs ou n'ont pas donné de réponse. Les organisateurs de l'événement et les responsables japonais ont



exclu tout nouveau report de Tokyo-2020, les premiers Jeux olympiques de l'Histoire à être reportés en temps de paix. Leur report avait été annoncé en mars dernier alors que le coronavirus se répandait à travers le monde. Les organisateurs affirment désormais que les Jeux peuvent avoir lieu même si la pandémie n'est pas maîtrisée d'ici l'été prochain. D'autres enquêtes d'opinion confirment toutefois la réticence du public nippon. Un sondage publié lundi par

l'agence de presse Jiji a également révélé que 21% des personnes interrogées étaient favorables à une annulation et près de 30% à un nouveau report. Selon un sondage similaire de l'agence de presse Kyodo publié le 6 décembre, 61,2% des personnes interrogées étaient opposées à la tenue des Jeux l'année prochaine. Le récent lancement de campagnes de vaccination dans certaines régions du monde a renforcé la confiance des organisateurs dans la possibilité d'orga-

niser les JO, même si l'inoculation ne sera pas obligatoire pour les athlètes ou les spectateurs. Mais alors même que des vaccins commencent à être distribués, de nouvelles vagues d'infections déferlent dans de nombreux pays, y compris au Japon où le bilan est relativement faible avec moins de 2.600 décès à ce jour depuis le début de la pandémie, selon des chiffres officiels. Le report des Jeux et la mise au point de mesures contre le coronavirus se sont révélés être un cauchemar logistique et un gouffre financier. Début décembre, les organisateurs ont annoncé que les JO coûteraient 2,1 milliards d'euros de plus que prévu, portant le budget total provisoire à environ 13 milliards d'euros. Les Jeux olympiques doivent se tenir du 23 juillet au 8 août et les Jeux paralympiques du 24 août au 5 septembre.

R.S



JM ORAN-2022 (L'INFS D'AÏN TURCK)

# Les travaux de remise à niveau touche à sa fin

Les travaux de réhabilitation des infrastructures sportives de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (ex-CREPS) à Aïn Turk en prévision des Jeux méditerranéens (JM) Oran-2022 touchent à leur fin, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de cet organisme.



Les deux terrains de football de l'Institut ont bénéficié de nouvelles pelouses synthétiques de cinquième génération. Idem pour la piste d'athlétisme qui a été refaite totalement, a précisé la même source. Quant à la salle omnisports, dont l'état s'est nettement détérioré ces dernières années, le taux d'avancement du chantier a atteint les 90%, alors que les travaux de rénovation des terrains des sports collectifs, des courts de tennis, ainsi que la piscine, sont pratiquement

achevés, a-t-on encore assuré. Les travaux se sont étalés à l'espace forestier de l'Institut, où il a été procédé à l'aménagement d'une piste dédiée aux amateurs du footing, en plus de l'installation de matériels sportifs fixes. Ces installations sportives seront utilisées comme sites d'entraînement pour les participants aux JM, indique-t-on encore de même source. Outre cet institut, d'autres infrastructures sportives à Oran sont concernées par des tra-

voux de rénovation et réhabilitation en prévision de ce grand événement sportif méditerranéen, dont la piscine municipale de Médina, au chef-lieu de la wilaya, le Palais des sports "Hammou Boutlélis", et le centre de tennis à Hai Essalam. L'Algérie (Oran) abritera, du 25 juin au 5 juillet 2022, pour la deuxième fois de son histoire les jeux méditerranéens après l'organisation à Alger de l'édition 1975, rappelle-t-on.

R.S

## ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2021

### La FAA en quête de moyens pour rentabiliser la compétition

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) s'est "déjà mise en quête" de sponsors et de partenaires économiques, susceptibles de l'aider à "bien rentabiliser" les prochains Championnats d'Afrique de la discipline, prévus du 1er au 5 juin 2021 à Oran, a-t-on appris mardi auprès de cette instance. Dans cette quête, "le président de la FAA, Abdelhakim Dib s'est entretenu lundi, en visioconférence, avec une entreprise internationale, basée en Espagne et chargée par la Confédération africaine d'athlétisme

(CAA) des aspects du sponsoring et de communication des prochains Championnats d'Afrique, prévus à Oran" a détaillé l'instance dans un communiqué. Le débat a porté essentiellement sur "les moyens de trouver des partenaires économiques, pour rentabiliser au mieux ces championnats", particulièrement au niveau international, tout en donnant un nouveau souffle au comité d'organisation local. Un effort qui vient renforcer ceux déjà entrepris par une agence de

communication locale, chargée par la Fédération de "vendre" cet événement sportif continental au niveau national, notamment, en attirant un maximum de partenaires économiques. Prévu à un mois des Jeux Olympiques de Tokyo, le rendez-vous d'Oran sera une opportunité pour certains athlètes africains de se mettre une autre compétition de niveau dans les jambes et pour d'autres, d'aller chercher les minima exigés. Oran, prochaine capitale de l'athlétisme africain, aura pour sa part une

occasion de confirmer tout le savoir-faire de son comité d'organisation, en prévision d'autres grandes manifestations sportives, notamment, les prochains Jeux Méditerranéens. "Cette réunion de travail qui constitue beaucoup plus une prise de contact avec l'agence internationale, sera suivie par d'autres entretiens et d'autres séances de travail, pour sponsoriser au mieux le rendez-vous d'Oran 2021" a encore annoncé la FAA.

R.S

## FOOT / LIGUE 1 - USM ALGER

### "L'objectif est d'avoir un projet de jeu"

Le nouvel entraîneur français de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Thierry Froger, a indiqué que son objectif principal était de construire un projet de jeu, tout en se montrant confiant quant à sa capacité de redresser la barre. "L'objectif est d'avoir un projet de jeu, une qualité de jeu. Construire un nouveau dans la durée, ce sera nécessaire pour pérenniser un club dans le haut niveau. Il faut aussi faire progresser les joueurs, qu'on dit de nous en toute humilité : voilà l'USMA, voilà comment joue cette équipe. Les résultats vont certainement suivre après. On doit d'abord se concentrer sur le contenu des matchs", a déclaré le coach des "Rouge et Noir" dans un entretien vidéo diffusé lundi soir sur la page officielle Facebook du club. La direction de l'USMA a jeté son dévolu sur Froger pour remplacer son compatriote François Ciccolini, limogé le 22 novembre dernier pour avoir boycotté la veille la cérémonie protocolaire de remise des médailles, à l'issue de la Super-coupe d'Algérie perdue face au CR Belouizdad (1-2). Il s'agit du deuxième passage de Froger (57 ans) à la tête de l'USMA, après une première expérience lors de la saison 2018-2019, conclue par un titre de champion. "L'USMA avait besoin de moi, j'ai aussitôt répondu présent. Si on est un Usmistre un jour, on le sera pour toujours. J'aurais eu le sentiment d'avoir tout donné lors de mon premier passage à l'USMA. Mais quand les dirigeants m'ont demandé de partir, je suis parti. Je n'ai pas eu de regrets", a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : "C'est important de trouver pratiquement le même effectif que j'avais entraîné au cours de ma première expérience, et ce par rapport à la façon de jouer, à l'organisation. Je sais que les nouveaux ont de la qualité. C'est un bon mixage. L'équipe a été rajeunie, ils ont de l'expérience à acquérir, mais ils ont une grande envie et cela est nécessaire pour réaliser de belles choses". En visionnant les rencontres de son ancien-nouveau club, Froger a relevé la nécessité de corriger certaines imperfections. "On regardant les derniers matchs de l'équipe, j'ai eu la même impression que la première fois : les joueurs veulent faire beaucoup de choses, ils courent trop. Il faut qu'on soit plus coordonnés et avoir l'esprit collectif dans le jeu. Les joueurs ont des qualités et représentent un grand club, ça doit leur donner des forces et non pas des faiblesses". Enfin, le technicien français a tenu à saluer les supporters du club, regrettant au passage leur absence dans les tribunes en raison de la pandémie de coronavirus.

"Les supporters étaient extraordinaires avec moi lors de mon premier passage, malheureusement ils ne pourront pas assister aux matchs de leur équipe en raison de cette période difficile. Qu'ils sachent que je vais tout donner pour eux", a-t-il promis. L'USMA a raté son début de saison, concédant deux défaites de suite (en Super-coupe d'Algérie face au CRB et à domicile en championnat devant l'ES Sétif 0-2), avant de faire deux matchs nuls de rang en déplacement, chez la JS Saoura (2-2) et le WA Tlemcen (0-0). Froger fera ses grands débuts samedi prochain, lors de la réception de l'Olympique Médéa (14h30) dans le cadre de la 4e journée.

R.S

## HAND/ MONDIAL 2021

### Le Sept national jeudi en Pologne

L'équipe nationale de handball, s'envolera jeudi pour la Pologne, via Paris, pour poursuivre sa préparation, en vue du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier), a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne (FAHB). "On devait partir mercredi, mais on a dû repousser notre départ de 24 heures, pour pouvoir récupérer le visa d'un de nos joueurs. Ce décalage n'aura pas d'incidence sur notre programme en Pologne, sauf qu'on va perdre une journée d'entraînement là-bas", a indiqué à l'APS le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne (FAHB) Abdelkrim Bechkour. Ce premier stage pré-compétitif devra débuter le 9 décembre, avant

d'être décalé pour des raisons d'ordre administratif. Au cours de ce regroupement, qui s'étalera jusqu'au 30 décembre, les coéquipiers de Mustapha Hadj Sadok (Al-Wakrah/ Qatar) disputeront cinq matchs amicaux, dont trois dans le cadre d'un tournoi prévu du 27 au 29 décembre. "Tout a été ficelé concernant ce premier stage à l'étranger. Nous allons jouer à deux reprises face à Pologne les 21 et 22 décembre, avant d'aborder le tournoi de Varsovie du 27 au 29 décembre. La Biélorussie a déclaré forfait et sera remplacée par la Suisse ou l'Egypte, selon les dernières échos", a-t-il ajouté. Outre la Pologne (pays hôte) et l'Algérie, ce tournoi verra également la participation de la Russie.

Un sixième et dernier test amical pourrait être programmé sur place, précise la même source. En stage à Alger depuis le 1er décembre, les joueurs du sélectionneur français Alain Portes vont devoir aborder leur premier rendez-vous pré-compétitif, après plusieurs mois loin de la compétition en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). "Les joueurs travaillent dans les meilleures conditions, ils sont motivés. Grâce à ce stage en Pologne, ils vont pouvoir rejouer et retrouver leurs sensations", a souligné Bechkour. En prévision de ce déplacement pour la Pologne, les membres de la délégation algérienne ont été soumis lundi aux tests du Covid-19, dont les résultats sont attendus mercredi.

R.S

USA

## Trump annonce le départ de son ministre de la Justice

Le ministre américain de la Justice Bill Barr, qui avait subi les critiques de Donald Trump pour n'avoir pas abondé dans son sens en dénonçant une quelconque fraude électorale susceptible d'invalider la victoire de Joe Biden, a démissionné lundi. "Bill partira juste avant Noël pour passer les fêtes avec sa famille, le ministre de la Justice adjoint Jeff Rosen, une personne incroyable, assurera l'interim", a tweeté Donald Trump, sans réitérer ses accusations.

Le ministre partira ainsi un mois avant l'entrée en fonctions du président élu démocrate prévue le 20 janvier.

L'annonce de son départ coïncide avec la confirmation de la victoire de Joe Biden par les grands électeurs américains, qui la rend quasiment définitive.

Donald Trump s'obstine à dénoncer des fraudes massives et refuse de reconnaître sa défaite. Mais son camp n'a jamais réussi à apporter la moindre preuve pour étayer ces accusations et les dizaines de recours en justice qu'il a présentés ont été quasiment tous rejetés, y compris par la Cour suprême.

Le président républicain a plusieurs fois déploré l'inaction sur ce terrain de Bill Barr, pourtant l'un de ses plus fidèles ministres.

Or ce dernier a isolé un peu plus Donald Trump en affirmant, début décembre, n'avoir constaté aucune "fraude à une échelle susceptible de changer le résultat de l'élection".

NUCLÉAIRE

## L'Iran n'acceptera pas de renégociations de l'accord



Le président iranien Hassan Rohani a déclaré lundi que la République islamique

n'accepterait aucune renégociation de l'accord sur le nucléaire de 2015, également connu sous le nom de Plan d'action global commun (JCPOA). M. Rohani a tenu ces propos en référence au possible retour de l'administration américaine dans le JCPOA et aux négociations qui en résulteraient sur les questions d'intérêt commun. Le chef de l'Etat iranien a aussi exclu l'éventualité de négociations avec l'Occident sur le programme iranien de missiles balistiques.

Le président américain Donald Trump a décidé en 2018 le retrait des Etats-Unis du JCPOA, outre de nouvelles sanctions contre l'Iran en vue de pousser le pays à rediscuter du JCPOA et de son programme de missiles balistiques.

TIGRÉ

# L'ONU toujours interdite d'aide humanitaire



L'ONU continue ses discussions avec le gouvernement éthiopien pour apporter une aide humanitaire à la région du Tigré mais sans résultat, a indiqué hier son porte-parole tandis que le Conseil de sécurité tenait sa deuxième réunion sur ce dos-

sier en un mois et demi. "Nos discussions avec le gouvernement sur la concrétisation des accords (conclus avec l'ONU) se poursuivent. Il est un peu frustrant de dire que nous n'avons pas été en mesure d'entrer (au Tigré), d'atteindre les personnes dont nous savons qu'elles ont besoin

d'aide", a déclaré Stéphane Dujarric lors de son point-presse quotidien. "Les jours perdus par l'absence d'un accord ou l'absence d'un feu vert pour nous, reviennent à un jour de souffrance en plus pour les personnes qui ont besoin d'aide", a-t-il ajouté.

Depuis le déclenchement le 4 novembre d'une opération militaire éthiopienne au Tigré, l'ONU a conclu deux accords pour un accès humanitaire à la région et l'organisation de missions d'évaluation conjointes avec les autorités éthiopiennes, sans résultat concret jusqu'à présent.

RDC

## Le président annonce la formation prochaine d'un nouveau gouvernement

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, a annoncé, lundi, la nomination d'un nouveau gouvernement devant exécuter son programme, environ deux ans après son accession au pouvoir.

Devant députés et sénateurs réunis en congrès pour son discours annuel sur l'état de la Nation, Tshisekedi a indiqué qu'ayant rompu "avec la Coalition FCC-CACH", il y a la nécessité "de nommer un informateur en vue de former un gouvernement de l'union sacrée qui va fonctionner en harmonie" avec sa vision et dont "la feuille de route sera issue de la nouvelle Coalition".

L'actuel premier ministre, Sylvestre

Ilunga, un septuagénaire, est un membre du camp de Joseph Kabila, à la tête d'un gouvernement dont le camp Tshisekedi ne dispose que de 35 % des portefeuilles ministériels.

Tshisekedi a mis fin à cette coalition, début décembre, évoquant des blocages entretenus par le camp Kabila. Le Président a remporté jeudi dernier une grande victoire contre la majorité parlementaire de Joseph Kabila, avec la destitution d'un des piliers de cette majorité, la présidente de l'Assemblée nationale Jeanine Mabunda.

Face à la montée des tensions dans ce pays, l'ONU a dépêché dimanche à Kinshasa son secrétaire général adjoint, Jean - Pierre Lacroix, pour une mission de 5 jours.

BURUNDI

## 120 réfugiés rapatriés de l'Ouganda

Quelque 120 réfugiés burundais sont arrivés au Burundi, lundi, a indiqué le ministère de l'Intérieur, de la sécurité publique et du développement communautaire, lundi. "Il s'agit du premier convoi. L'autre est attendu jeudi 17 décembre", a précisé Gervais Ndirakobuca, ministre de l'Intérieur, de la sécurité publique et du développement communautaire, s'adressant à la presse, lundi.

Selon lui, ces rapatriés viennent du camp de réfugié de Nakivale et d'autres qui avaient trouvé refuge depuis 2015 à Kampala. "Des enregistrements se poursuivent pour rapatrier tous les Burundais qui le désirent", a ajouté Ndirakobuca, appelant les résidents à bien accueillir ces rapatriés.

Ce rapatriement est devenu possible en collaboration avec les autorités ougandaises et le HCR, a-t-il mentionné.

Selon les données du HCR, 96.748 burundais ont été rapatriés depuis septembre 2017 jusqu'au 21 septembre 2020 en provenance du Rwanda et de la Tanzanie.

Depuis avril 2015, des milliers des Burundais ont fui les violences vers les pays voisins comme le Rwanda, la RDC, la Tanzanie et vers d'autres pays de la région tels le Kenya et l'Ouganda.

ALLEMAGNE

## Les conservateurs de Merkel désigneront leur leader en janvier

Le parti conservateur allemand d'Angela Merkel a annoncé lundi qu'il organiserait les 15 et 16 janvier un congrès virtuel pour élire un nouveau président et potentiel candidat à la chancellerie en 2021.

Le parti chrétien-conservateur (CDU), qui avait dû repousser à deux reprises cette assemblée, a communiqué les dates et le format choisis dans un message sur Twitter. Lors de ce congrès virtuel, les trois prétendants seront départagés par un vote en

ligne le 16 janvier. Le vainqueur sera confirmé par les délégués via un vote par correspondance dont le résultat sera annoncé le 22 janvier.

"Le 22 janvier, il y aura un décompte public et le résultat sera annoncé par le comité électoral", a expliqué lors d'une conférence de presse le secrétaire général du parti, Paul Ziemiak, saluant dans cette élection en ligne une "grande première dans le paysage politique allemand". Le congrès des délégués se tiendra en visio-

conférence en raison de la pandémie de Covid-19 qui a contraint l'Allemagne à imposer un confinement partiel jusqu'au 10 janvier. Trois candidats sont en lice pour succéder à Annegret Kramp-Karrenbauer, considérée un temps comme la "dauphine" de Mme Merkel mais qui a décidé en février de quitter son poste, faute d'autorité sur ses troupes. Le congrès pour nommer son successeur devait d'abord avoir lieu en avril, puis avait été reporté à décembre en raison du virus.

CHRISTOPHER ROSS À PROPOS DE LA QUESTION SAHRAOUIE

# L'approche de la communauté internationale demeure inchangée

L'ancien émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, affirmé hier que la décision du président américain sortant, Donald Trump de reconnaître une prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental ne changeait rien à l'approche de la communauté internationale sur ce conflit, rappelant la position "claire" de l'Algérie sur le droit des peuples à l'autodétermination.



"En niant ce droit, les Etats-Unis tourne le dos non seulement à des siècles de soutien à ce principe, y compris en Algérie en 1959, mais aussi au principe d'annexion des territoires par la force", indique M. Ross à la radio chaîne 3. M. Ross estime qu'il est "évident que la proclamation du président américain sortant reconnaissant une souveraineté qui n'appartient ni à lui ni au Maroc est insensée, irréfléchie et dangereuse". Il explique que "cette décision ne change rien à l'approche de la communauté internationale sur le dossier du Sahara

occidental et à la nécessité urgente d'appliquer les résolutions successives du Conseil de sécurité" relatives au dossier sahraoui. Il rappelle à cet égard que la position de l'Algérie "est claire, elle soutient le droit des peuples à l'autodétermination", avant d'ajouter que "l'Administration Trump fait fi de ce besoin de la manière la plus flagrante, en tournant le dos au principe de l'autodétermination". "On se demande tous pourquoi le président Trump a fait cette déclaration vu que depuis le début de son mandat il y avait de fortes

voix qui lui disaient qu'il ne fallait pas changer la position des Etats-Unis", s'interroge l'ancien envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental. Il soutient que la décision de Trump "va compliquer l'arrivée à un accord et va contribuer à une tension dangereuse et croissante" qui "menace la paix et la sécurité" dans la région. M. Ross appelle enfin l'administration du président élu Joe Biden, qui prendra ses fonctions le 20 janvier prochain, à "annuler" la décision de son prédécesseur "dès son investiture".

R.I

## LIBYE

### Vote sur le mécanisme de sélection d'une autorité exécutive

Un nouveau cycle du Forum de dialogue politique libyen a débuté hier par vidéoconférence pour un vote sur le mécanisme de sélection d'une autorité exécutive unifiée, en parallèle à une réunion à Genève des principales institutions financières libyennes.

Les membres du forum de dialogue se sont réunis pour poursuivre les discussions pour un vote consensus sur le mécanisme de sélection de l'autorité exécutive dans l'espoir de trouver la manière la plus appropriée de procéder à la mise en œuvre de la feuille de route convenue politiquement.

Dans une lettre adressée aux 75 membres du Comité de dialogue politique, représentant des députés et des membres du Conseil suprême d'Etat (représentant consultatif), des notables et des représentants des trois régions (Tripoli, Cyrénaïque et Fezzan), l'envoyée spéciale par intérim de l'ONU en Libye (MANUL), Stéphanie Williams, a déclaré que le vote portera sur les deux options qui ont remporté le vote parmi les propositions globales lors de la dernière rencontre, mais aussi sur les discussions qui ont eu lieu ces derniers jours. Elle a indiqué que les deux options de vote sont: les deux tiers des voix en plus de 50% + 1 de chaque région, et le deuxième choix: 60% des membres votent en plus de 50% + 1 de chaque région.

La première proposition - connue sous le nom de deuxième mécanisme des 10 propositions - stipule que chacune des trois régions désignera deux noms à présenter à la session plénière du 75e Comité de dialogue, pour voter entre eux pour devenir membre du Conseil de la présidence.

Quant à la deuxième proposition - connue sous le nom de troisième mécanisme des 10 propositions - elle stipule que la nomination pour devenir membre du Conseil présidentiel se fait en soumettant une candidature au Forum de dialogue pour représenter les régions (Est, Ouest et Sud), avec la "signature d'un soutien pour les membres nommés de cinq représentants (parmi les participants au Forum de dialogue) de la même région pour laquelle la candidature a été soumise".

Lors de la dernière réunion du Forum de dialogue politique libyen, le Groupe de travail politique du Comité international de suivi sur la Libye a encouragé tous les participants au dialogue à "convenir rapidement, sous les auspices de la MANUL, des modalités susceptibles de permettre la mise en place du Conseil de Présidence restructuré et du nouveau gouvernement d'unité nationale".

Le Groupe a également appelé toutes les parties prenantes libyennes à "garantir l'intégrité du processus, à faire preuve de modération dans leurs déclarations publiques

et à s'abstenir de tout discours de haine et de rhétorique".

Le dialogue politique organisé en novembre dernier en Tunisie avait donné lieu à une feuille de route politique, comprenant la tenue d'élections en Libye prévues le 24 décembre 2021.

Par ailleurs, des représentants des principales institutions financières libyennes doivent se réunir lundi et mardi à Genève pour des pourparlers économiques sous l'égide des Nations unies afin de convenir des réformes économiques essentielles en Libye. "Ces efforts visent à répondre aux besoins du peuple libyen et à établir un arrangement économique plus durable et plus équitable", a indiqué la représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU, Stéphanie Williams.

Les pourparlers, qui se dérouleront au Palais des Nations à Genève, comprendront des représentants des principales institutions financières libyennes et seront co-présidés par l'Union européenne et les Etats-Unis, a déclaré Alessandra Vellucci, une porte-parole de l'Office des Nations Unies à Genève.

Après des années de crise politico-sécuritaire, la Libye fait des progrès substantiels sur la voie de la paix, avait affirmé le 19 novembre dernier Mme Williams lors d'une réunion du Conseil de sécurité.

R.I

ARABIE SAOUDITE

### Une explosion de cause "extérieure" à bord d'un pétrolier

Qu'est-il exactement arrivé au BW Rhine ? Pour l'heure, selon ce qu'a indiqué Hafnia, l'armateur singapourien du pétrolier, une explosion, provoquée de l'« extérieur », a affecté le navire au large de la ville portuaire de Djeddah, en Arabie saoudite. Le pétrolier « BW Rhine » a été touché de l'extérieur pendant qu'il déchargeait à Djeddah... provoquant une explosion et un incendie à bord », a-t-il indiqué, sans donner plus de détails. « L'équipage a maîtrisé l'incendie avec l'aide de pompiers et aucun des 22 marins n'a été blessé », selon la même source. Hafnia a rapporté des « dommages à la coque » liés à l'explosion avant l'aube, et n'a pas écarté la possibilité d'une fuite de pétrole. « Il est possible que du pétrole se soit échappé du bateau, mais cela n'a pas encore été confirmé », a précisé l'armateur. Les autorités saoudiennes n'ont pas confirmé dans l'immédiat cette explosion, qui, selon le Bureau des opérations commerciales maritimes du Royaume-Uni (UKMTO), a eu lieu dimanche au large de Djeddah, port clé sur la mer Rouge et centre de distribution pour le géant pétrolier saoudien Aramco. L'UKMTO a également dit avoir pressé les navires présents dans la zone de faire preuve d'une « extrême vigilance ».

Le mois dernier, une explosion avait secoué un tanker grec, dans le port saoudien d'Al-Shuqaiq, au sud de l'Arabie saoudite. La coalition militaire emmenée par Riyad, qui intervient au Yémen en guerre contre les rebelles houthis, avait attribué à ces derniers la responsabilité de cet acte.

Dryad Global, une société de surveillance des mers basée à Londres, a fait état de l'explosion frappant un pétrolier « au principal point de mouillage » du port, mais a identifié un pétrolier dominicain ou un navire saoudien comme cibles possibles. Cette explosion est rapportée alors que les rebelles houthis soutenus par l'Iran intensifient les attaques contre l'Arabie saoudite voisine, en représailles à la campagne militaire menée au Yémen.

Le mois dernier, les rebelles avaient déclaré avoir frappé d'un missile une usine exploitée par Aramco à Djeddah. L'entreprise publique saoudienne, première exportatrice de brut au monde, avait rapporté que cette frappe avait percé un réservoir de pétrole, déclenchant une explosion et un incendie.

Ces attaques soulignent la vulnérabilité de l'infrastructure pétrolière saoudienne à plusieurs milliards de dollars. Riyad a accusé à plusieurs reprises Téhéran de fournir des armes sophistiquées aux houthis, ce que l'Iran nie. Le conflit au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts depuis 2014 et a provoqué, selon l'ONU, la pire crise humanitaire en cours dans le monde.

AFP

# La présidence Biden et le Moyen-Orient, un changement en forme d'exorcisme

La dialectique de la rupture et de la continuité entre les administrations présidentielles américaines en politique étrangère est depuis longtemps devenue un grand classique. Non seulement le Moyen-Orient n'y échappe pas, mais il en est l'un des cas de figure les plus récurrents et les plus saillants. C'est largement à partir de ce que lègue Trump à son successeur, à l'Amérique et au monde, que la nouvelle administration devra répartir. Et le bilan est lourd, souvent irréversible, mais aussi parfois utile et exploitable.

## Continuités

En termes de continuité, la présidence Biden devrait poursuivre le graduel mais inexorable désengagement américain engagé depuis Barack Obama au Moyen-Orient. Assurément, il ne s'agit en aucun cas de retrait, mais d'un allègement égoïste de l'empreinte américaine, voulue plus légère (« lighter American footprint »). Moins de troupes au sol ou sur des bases éparpillées – en Afghanistan, en Irak ou encore dans le Golfe – est la direction constante que le Pentagone a imprimée depuis l'acceptation de la débâcle irakienne et la fin – sans doute définitive – des illusions du « Nation building », affaire que Washington proclame maintenant à qui veut l'entendre qu'elle n'est plus faite pour lui.

En lieu et place, et toujours dans la continuité de ce qu'Obama avait esquissé, une accentuation de la sous-traitance géopolitique et sécuritaire de certains dossiers. Et ce, tant aux amis qu'aux rivaux : tandem émirato-saoudien au Yémen, avec un rôle plus pointu dévolu à la « Petite Sparte » ; Russie en Syrie, à charge pour elle de monter son mécanisme (le format Astana) ; et, présent partout sans être nulle part visible, Israël, nouveau point de convergence sur fond d'une complicité jamais égalée entre Donald Trump et « Bibi » Netanyahu.

En arrière-plan, sur fond de « leading from behind » obamien ou de « we don't have a dog in this fight » (« on n'a rien à gagner à nous en mêler », NDLR) de Trump, l'utilisation des instruments de la « force intelligente » légère et dématérialisée – surutilisation des drones, abus de l'arme des sanctions financières, ainsi que de l'outil cyber. En mire, pour l'un comme pour l'autre, et il n'y a aucune raison de penser qu'il n'en sera pas de même pour Biden, la préparation à se concentrer sur le défi réel à venir : la Chine, sa montée commerciale et financière, mais surtout son ascension comme puissance de plus en plus militaire débordant sa seule zone d'influence. Plus ponctuellement, Trump sort du pouvoir en ayant – parfois brutalement et sans nuances comme son retrait unilatéral d'un JCOA pourtant négocié à plusieurs – rééquilibré le balancier entre Iran « chiite » et pétromonarchies « sunnites », au risque d'avoir donné aux seconds l'illusion d'un blanc-seing inconditionnel. Sur le plus ancien dossier conflictuel de la région, et celui que l'on ne considère désormais plus à Washington comme la matrice de



toutes les autres conflictualités, le conflit israélo-palestinien, Trump quitte la scène en ayant pratiquement fini de liquider la cause, et de rendre manifeste ce qui était jusque-là latent, à savoir la convergence, et probablement bientôt l'alignement, entre le gros du monde arabe et Israël.

De tout cela, il ne s'agira pas seulement pour Joe Biden de renverser les dynamiques ; il voudra, sur certains dossiers, corriger les excès qui risquent de ramener l'Amérique au centre du jeu pour l'y réengluier, et ramener un semblant d'ordre dans ce qui commençait à ressembler à du chaos disruptif et pas tout à fait créateur. S'agissant du dossier israélo-palestinien, Biden, grand ami proclamé d'Israël mais aussi de Netanyahu avec qui il se dit pourtant en désaccord sur presque tout, est en même temps amateur du logiciel classique. Il y aura donc certes un retour à l'aide humanitaire et économique à l'Autorité palestinienne, un réchauffement de la ligne Ramallah-Washington, voire la réouverture des bureaux de représentation palestinienne aux États-Unis. Il y aura aussi, pourquoi pas, le retour à l'antienne de la « solution à deux États », du principe de la « terre contre la paix » ; mais aussi, dans les faits, et en contrepartie, la préservation hypocrite et en apparence embarrassée de Jérusalem comme capitale d'Israël, acquis-gage de Biden à une large partie de son opinion intérieure. Au fond, l'administration Biden se replacera sur la ligne de départ, mais attendra peut-être tout son mandat qu'un partenaire israélien crédible émerge, pour redonner chair à cette tentative de résurrection. Il en ira de même pour les récentes normalisations des relations israélo-arabes, pain béni pour tout président américain.

En Syrie, Biden était l'un de ceux qui étaient farouchement opposés au quateron de conseillers obamiens, Hillary Clinton en tête, partisans du soutien à l'opposition syrienne ; tout comme résonne encore son silence assourdissant lors

du renoncement de Barack Obama à sanctionner la transgression de la ligne rouge chimique par Bachar el-Assad. Il faut donc attendre, là encore, une continuité de la ligne Obama accentuée par Trump, à savoir la sous-traitance de la quasi-totalité de ce dossier à la Russie – « solution politique » comprise. Pour la fermeté, c'est plutôt du côté de la vice-présidente, Kamala Harris, plus pugnace sur le caractère criminel du régime syrien (un peu comme Samantha Power sous Obama), qu'il faudra regarder. Plus généralement, la coopération sur le terrain devrait mieux se passer avec Moscou qu'avec Ankara, au vu de l'antipathie ancrée entre Erdogan et Biden et du tropisme pro-kurde de ce dernier. Il reste que la nouvelle administration pourrait ne pas être fermée à des évolutions radicales du dossier, ne serait-ce que parce que son chef a associé il y a quelques années son nom à un plan souvent oublié de partition de l'Irak en trois...

## Ruptures

Si le facteur droits de l'homme et respect des normes sera sans doute plus présent dans les prémices et les postures, en Égypte ou dans le Golfe, il serait illusoire d'attendre une quelconque « conditionalité » de l'aide militaire au maréchal Sissi. Pour autant, Biden et son équipe se montreront sans doute plus regardants sur le comportement saoudien au Yémen, ou plus soucieux de ne pas entièrement passer l'éponge sur la sordide affaire Jamal Khashoggi – en allant par exemple jusqu'à menacer de soutenir les initiatives sénatoriales contre le royaume. C'est en effet du côté du Golfe, et essentiellement sur son pendant iranien, que les ruptures et les retours seront probablement les plus attendus. L'équation est là à la fois simple et compliquée. Joe Biden, ancien vice-président d'Obama, est tenu de raviver le legs de son ancien patron, et de remettre à flot l'accord nucléaire avec l'Iran, perçu par son administration d'alors comme le meilleur moyen « d'éviter la bombe tout en évitant de bom-

barder l'Iran », selon la formule consacrée. Il devra par contre prendre en compte les insuffisances et manques de l'accord, des erreurs d'ailleurs avouées par ses conseillers de campagne et anciens négociateurs du même accord. C'est donc à un « JCOA-plus » que la nouvelle administration s'est engagée à s'atteler : il comprendrait une autre définition du « Sunset » (que se passe-t-il après la fin de la période de non-enrichissement ?) ; une contrainte plus stricte de la prolifération non nucléaire, et essentielle-ment balistique de l'Iran ; et un endiguement de la poussée de l'influence iranienne dans la région, et surtout dans le corridor levantin – ce dernier objectif étant peut-être le plus subjectif et le moins quantifiable. Pour réussir cette gageure, Biden sait déjà, même s'il ne le dira pas, que la « pression maximale » exercée par Trump est un acquis précieux ; à charge pour lui cependant de pouvoir quand même ramener Téhéran à la table sans (trop) lui donner l'impression de perdre la face.

Et c'est dans cet interstice que bien des tiraillements, pas mal de temps et plusieurs bras de fer pourraient se jouer, avec les effets régionaux que l'on peut en attendre, et le Liban en sera sans aucun doute l'un des principaux récipiendaires. C'est en effet bien sur cela que les avenir possibles du Liban se jouent, et c'est de cette (re)négociation qu'il s'agira d'envisager les retombées à même de débloquent bien des choses plus proches de nous. Relâchement des tensions dans le Golfe, assouplissement de la position des pétromonarchies, redistribution des cartes de la puissance entre riverains et régionaux, encadrement des modes d'action et de leur projection, révision des équilibres internes en fonction des nouveaux paramètres transnationaux... C'est de là que naîtra sans doute, mais peut-être après et à travers bien des miasmes et des soubresauts, une partie essentielle du nouveau paysage libanais. Paradoxalement, c'est à un regain

d'intérêt pour le pays qu'il connaît bien qu'on pourrait s'attendre avec un Joe Biden qui compte, à Beyrouth, bien des amis et des habitudes.

## Monde « trumpisé »

En filigrane de cet échec de dosiers, il y aura sans doute, et surtout, l'impondérable contrainte de l'évènement et de son irruption toujours possible dans l'ordonnement des agendas, tout aussi bien préparés qu'ils le soient. Dans la région elle-même, une cascade d'échecs électoraux qui suivront assez vite le scrutin américain lui-même : présidentielle en Iran en juin 2020, où se jouera la survie de la ligne Rohani et la flexibilité négociatoire à venir ; réélection présidentielle (ou pas) en Syrie en 2021, où se jouera la reconduction de la dictature de la sanglante dynastie Assad ; élections législatives et présidentielle au Liban en 2022, où se jouera l'affirmation ou pas d'un sursaut populaire qui cherche encore ses marques face à une classe politique encore insubmersible... Plus largement, au niveau international, un président qui devra gouverner face à un Congrès hostile, au sein d'une Amérique divisée et fatiguée. Et surtout une multitude d'autres défis – Covid-19 ; ralentissement économique mondial ; réparation des relations transatlantiques ; rivalité avec la Chine et la Russie, etc. – qui pourraient bien reléguer le Moyen-Orient dans l'agenda politique. S'il faut sur tout cela faire un pari en prenant le moins de risques possibles, on peut d'ores et déjà espérer que le nouveau leadership à Washington sera celui d'un changement drastique de ton et de style. Celui d'un retour à des formes parfois écoulées de multilatéralisme classique, dont l'Amérique serait la tête de file mais sans les mêmes attentes à son égard et avec des moyens révisés à la baisse. Bref, une Amérique telle qu'on a plus souvent vu à la connaître, voire à l'aimer. Car c'est là peut-être le plus important, la projection d'image de Washington, l'un des adjuvants principaux de ce fameux « soft power » théorisé il y a quelques décennies par Joseph Nye. Et c'est justement là, sur cette faille, qu'il s'agira maintenant de diagnostiquer ce qui restera des quatre années de présidence Trump sur le système global. C'est une Amérique nouvelle que se donne à voir aujourd'hui. Et elle se le donne à un monde qui, à maints égards, a lui aussi fondamentalement changé. Trump est sans doute vaincu, mais pas le trumpisme : au-delà de l'Amérique elle-même, il restera un monde tout aussi « trumpisé » qu'elle. Un monde où règnent désormais la banalisation du « bullying » (harcèlement) diplomatique, le mépris envers les vertus du multilatéralisme, la norme du populisme vulgaire et provocateur, et que gagne la graine du nationalisme autoritaire. C'est au fond cela, le legs le plus durable des 4 dernières années et le cadeau empoisonné que Trump laisse au monde ; et il est difficile de croire que le Moyen-Orient n'en gardera pas, lui aussi, sa part.

Par Joseph BAHOUT